

VISITES D'ETUDES DU REFJ 2021

PRÉSENTATION, CALENDRIERS ET CONDITIONS REQUISES

1. VISITES D'ÉTUDE VIRTUELLES AVEC LA COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME (CEDH)

Présentation

Les visites d'étude virtuelles auront lieu avec la Cour Européenne des Droits de l'Homme. L'objectif de ces visites est de permettre aux participants d'avoir une meilleure connaissance de la CEDH, de son fonctionnement et de sa jurisprudence.

Deux sessions de deux demi-journées seront consacrées à:

- La présentation de la Convention européenne des Droits de l'Homme, ses procédures, le fonctionnement du greffe et le traitement des requêtes ;
- La présentation du Programme HELP du Conseil de l'Europe.

Conditions

Pour participer aux visites d'étude, vous devez être :

- Juge, procureur ou formateur judiciaire

Calendrier

Cinq visites d'étude virtuelles seront organisées en 2021 avec la Cour Européenne des Droits de l'Homme (CEDH), parmi lesquelles 3 au premier semestre :

Période	Lieu	Durée	Langue de travail	Nombre de places disponibles
9 – 10 mars	En ligne	2 demi-journées	Anglais	35
20 – 21 mars	En ligne	2 demi-journées	Anglais	35
8 – 9 juin	En ligne	2 demi-journées	Français	35

Prise en charge financière

Les visites d'étude virtuelles ne sont pas soumises aux conditions financières du REFJ et aucun remboursement de frais ne sera donc effectué.

Date limite de candidature

La date limite de candidature est fixée au **vendredi 19 février 2021 pour la 1ère visite (9-10 mars), 18h (heure de Bruxelles)** et au **vendredi 26 février 2021, 18h (heure de Bruxelles) pour les deux autres visites.**

Un deuxième appel à candidature pour les visites d'études d'automne ouvrira au printemps 2021.

2. VISITES D'ÉTUDE VIRTUELLE AVEC LA COUR DE JUSTICE DE L'UNION EUROPÉENNE (CJUE)

Présentation

Les visites d'étude virtuelles auront lieu avec la Cour de Justice de l'Union Européenne. Le but des visites d'étude est de permettre aux participants d'avoir une meilleure connaissance des pouvoirs, organisation et fonctionnement de la Cour. Le programme des visites comprendra notamment :

- Des présentations sur les compétences, les procédures et la jurisprudence de la Cour
- Une étude de cas sur une affaire récente devant la Cour de Justice

Conditions

Pour participer aux visites d'étude, vous devez être :

- Juge, procureur ou formateur judiciaire

Calendrier

Cinq visites virtuelles seront organisées en 2021 avec la CJUE, parmi lesquelles 2 au premier semestre :

Période	Lieu	Durée	Langue de travail	Nombre de places disponibles
10 – 11 mai	En ligne	2 demi-journées	Anglais	40
7 – 8 juin	En ligne	2 demi-journées	Anglais	40

Prise en charge financière

Les visites d'étude virtuelles ne sont pas soumises aux conditions financières du REFJ et aucun remboursement de frais ne sera donc effectué.

Date limite de candidature

La date limite de candidature est fixée au **vendredi 26 février 2021, 18h (heure de Bruxelles)**.

Un deuxième appel à candidature pour les visites d'études d'automne ouvrira au printemps 2021

3. VISITE D'ÉTUDE VIRTUELLE AVEC LES INSTITUTIONS DE L'UNION EUROPÉENNE

Présentation

La visite d'étude virtuelle aura lieu à la Commission Européenne, au Conseil de l'Union européenne, au Parlement Européen, au siège du Contrôleur Européen de la Protection des Données (CEPD) et à l'Office Européen de Lutte Antifraude (OLAF). L'objectif de cette visite est de permettre aux participants d'appréhender le processus législatif européen ainsi que le fonctionnement et les procédures des institutions hôtes. Le rôle du CEPD et d'OLAF sera également expliqué. Le programme est construit en partenariat avec les institutions d'accueil pour s'adapter au format en ligne permettant ainsi aux participants d'interagir et discuter avec le personnel des institutions de l'Union européenne.

Conditions

Pour participer aux visites d'étude, vous devez être :

- Juge, procureur ou formateur judiciaire

Calendrier

Deux visites d'étude seront organisées en 2020 avec les institutions européennes, parmi lesquelles une au premier semestre :

Période	Lieu	Durée	Langue de travail	Nombre de places disponibles
12 – 13 avril	En ligne	2 jours	Anglais	30

Prise en charge financière

Les visites d'étude virtuelles ne sont pas soumises aux conditions financières du REFJ et aucun remboursement de frais ne sera donc effectué.

Date limite de candidature

La date limite de candidature est fixée au **vendredi 26 février 2021, 18h (heure de Bruxelles)**.

Un deuxième appel à candidature pour les visites d'études d'automne ouvrira au printemps 2021.

4. VISITE D'ÉTUDE AVEC L'AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE (FRA)

Présentation

La visite d'étude virtuelle sera organisée avec l'Agence des Droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA) à Vienne, Autriche. Elle sera complétée par une visite virtuelle à L'office des nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC). L'objectif de cette visite d'étude est de donner aux participants un aperçu du rôle des institutions visitées dans le contexte judiciaire. Les sujets abordés comprendront la Charte des droits fondamentaux de l'UE, les travaux de la FRA dans le domaine de la non-discrimination et des droits LGTB, de l'accès à la justice, des questions d'asile et d'immigration, des crimes de haine, des droits des enfants et de la protection des données.

Conditions

Pour participer à la visite à l'Agence européenne de Droits Fondamentaux, vous devez être :

- Juge, procureur ou formateur judiciaire

Calendrier

Deux visites seront organisées avec FRA en 2021, parmi lesquelles une au premier semestre :

Période	Lieu	Durée	Langue de travail	Nombre de places disponibles
31 mai – 1 juin	En ligne	1.5 jours	Anglais	40

Prise en charge financière

Les visites d'étude virtuelles ne sont pas soumises aux conditions financières du REFJ et aucun remboursement de frais ne sera donc effectué.

Date limite de candidature

La date limite de candidature est fixée au **vendredi 26 février 2021, 18h (heure de Bruxelles)**.

Un deuxième appel à candidature pour les visites d'études d'automne ouvrira au printemps 2021.